



Écoles Européennes

Bureau du Secrétaire général
Unité pédagogique

Réf. : 2014-10-D-30-fr-1

Orig. : FR

DECISIONS DE LA REUNION DU CONSEIL D'INSPECTION MIXTE DU 8 OCTOBRE 2014

CONSEIL D'INSPECTION MIXTE

POINTS APPROUVES PAR LE CONSEIL D'INSPECTION MIXTE DU 8 OCTOBRE 2014

III.B RAPPORTS

1.	Rapport de l'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Bruxelles IV	2014-09-D-26-en-1 Mme O'SULLIVAN
----	---	--

Le Conseil d'inspection mixte approuve le « Rapport de l'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Bruxelles IV ». Le rapport est transmis pour information au Comité pédagogique mixte et au Conseil supérieur.

2.	Rapport de l'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Varèse	2014-09-D-27-en-1 Mme HUISMAN
----	---	---

Le Conseil d'inspection mixte approuve le « Rapport de l'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Varèse ». Le rapport est transmis pour information au Comité pédagogique mixte et au Conseil supérieur.

3.	Rapport de suivi de l'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Bruxelles II	2014-09-D-25-en-1 Mme COELHO
----	--	--

Le Conseil d'inspection mixte approuve le « Rapport de suivi de l'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Bruxelles II ». Le rapport est transmis pour information au Comité pédagogique mixte et au Conseil supérieur.

III.D REGLES/NORMES PEDAGOGIQUES

1.	Proposition d'une approche par projets pour la gestion et le suivi des Groupes de travail des Ecoles européennes	2014-09-D-29-en-1 Mme VERMEIRE
----	--	--

Le Conseil d'inspection mixte approuve la « Proposition d'une approche par projets pour la gestion et le suivi des Groupes de travail des Ecoles européennes » et donne mandat au groupe de travail « Assurance de la qualité » de poursuivre ses travaux en ce sens.

4.	Modification du Memorandum 2012-07-M-2 des « Inspections d'établissement »	2014-09-M-1 Mme COELHO
----	--	----------------------------------

Le Conseil d'inspection mixte approuve le « Memorandum relatif à l'Organisation des Inspections d'établissement » avec une entrée en vigueur immédiate. Le Memorandum est transmis pour information au Comité pédagogique mixte et au Conseil supérieur. La version finale sera transmise aux Inspecteurs ainsi qu'aux Ecoles.

III.F AUTRES POINTS

2.	Développement pédagogique et assurance qualités dans les Ecoles européennes (2014-2015) – planning à court et à long terme	2014-09-D-33-fr-1 Mme VERMEIRE/Mme DRAPALOVA
----	--	--

Le Conseil d'inspection mixte approuve la première version du document « Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes » incluant les priorités de la présidence pour l'Année scolaire 2014-2015.

Les demandes de remplacement des Inspecteurs ayant quitté le système dans les Groupes de travail du cycle maternel et primaire ainsi que les responsables des matières pour le cycle secondaire sont également entérinées.

Le document est transmis pour information au Comité pédagogique mixte, au Comité budgétaire ainsi qu'au Conseil supérieur.

3.	Planification des activités des Inspecteurs 2014 : activités réalisées et/ou planifiées jusqu'au 31 août 2014 + prévisions jusqu'au 31 décembre 2014	2014-01-D-42-fr-en-3 M. MARCHEGGIANO
----	---	--

Le Conseil d'inspection mixte approuve le document « Planification des activités des Inspecteurs 2014 ». Le document est transmis pour information au Comité budgétaire et au Conseil supérieur.

5.	Domaine d'intérêt et d'expertise des Inspecteurs des cycle maternel/primaire et secondaire	2014-09-D-38-en-fr-1 Mme DRAPALOVA
----	--	--

Le Conseil d'inspection mixte approuve le document « Domaines d'intérêt et d'expertise des cycles maternel/primaire et secondaire », avec entrée en vigueur immédiate, qui servira de base quant à la désignation future des Inspecteurs qui participent dans les divers groupes de travail et comités de sélection et d'évaluation lorsque celle-ci n'est pas faite en séance.

7.	Plan multi-annuel 2014-2017 de la mise en œuvre de la Politique de « Soutien éducatif » dans les Ecoles européennes	2014-09-D-9-en-1 Mme MUSILOVA
----	---	---

Le Conseil d'inspection mixte approuve le Plan multi-annuel 2014-2017 de la Mise en œuvre de la Politique de « Soutien éducatif » dans les Ecoles européennes. Le document est transmis pour information au Comité pédagogique mixte, au Comité budgétaire ainsi qu'au Conseil supérieur.